Le réseau Les libraires vous offre la chance de gagner la sélection complète des *Libraires conseillent* du mois d'août 2022.

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

Ce concours est organisé par le réseau Les libraires. Il débute le 5 août à 9 h et se termine le 30 août 2022 à 23 h 59 (heure de l'Est). Le tirage de la personne gagnante aura lieu le 31 août à 7 h (heure de l'Est). Pour participer, il faut remplir le formulaire d'inscription acheminé dans l'infolettre leslibraires.ca du 5 août 2022.

ADMISSIBILITÉ

Ce concours s'adresse aux résidents du Québec et du Canada ayant atteint l'âge de la majorité dans cette province au moment de leur participation.

Les employés et prestataires du réseau Les libraires ne sont pas éligibles. Cette restriction s'étend aussi aux membres de leur famille proche (parents, conjoints et enfants).

CONDITIONS GÉNÉRALES

La personne gagnante sera avisée par courrier électronique ou par téléphone. Elle a 7 jours pour réclamer son prix. Après ce délai, le prix sera remis à une autre personne. Une annonce publique du prix gagné sera faite sur la page leslibraires.ca/concours.

*Ce lot de cinq livres est d'une valeur de 122,64 $.

Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.